

29 fév 2024 -21:41

## COMMUNIQUE DE PRESSE du RISK MANAGEMENT GROUP -Le niveau d'infections respiratoires repasse en code jaune

Ce jeudi 29 février, suite aux recommandations du RAG (Risk Assessment Group), le RMG a pris la décision (Risk Management Group) de descendre le niveau de gestion des infections respiratoires du code orange vers le code jaune.

Sciensano, le RAG et le RMG surveillent de près les différents risques sanitaires.

On constate actuellement une diminution des infections respiratoires et une diminution de la pression sur le système de soins de santé.

Les recommandations pour l'ensemble de la population restent le respect des règles d'hygiène de base afin de protéger les plus vulnérables :

- Se laver les mains
- tousser et éternuer dans un mouchoir jetable ou dans le coude
- ventiler les espaces clos
- rester chez soi si vous êtes malade
- porter un masque chirurgical en cas de contact avec d'autres personnes en présence de symptômes

Le personnel de santé peut également demander aux patients ou aux personnes vulnérables de porter un masque buccal dans les cas suivants :

- en cas de symptômes respiratoires ;
- pour les personnes âgées, en particulier celles de plus de 65 ans et celles présentant un risque accru de maladies cardiovasculaires, de diabète, de maladies pulmonaires chroniques et aiguës, de cancer, d'obésité, d'insuffisance rénale chronique et d'affaiblissement du système immunitaire.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Annelies Wynant  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 97 38  
+32 485 73 44 05  
[annelies.wynant@health.fgov.be](mailto:annelies.wynant@health.fgov.be)